

Prescription d une cavale

Par MCDONALDS, le 21/11/2014 à 15:43

bonjour a tous, je vien posez une question plutot delicate mais je ne demande pas que lon me juge mais kon me repondent honnetement merci. voila il y a maintenant quatre ans ke je ne me suis pas presenter a ma date de mise en prison, et je suis partie dans un autre pays , le delit que j'ai commis n'est pas tres grave j'ai sequestre mes cambrioleurs afin de svoir ou etait les affaires kils mavaient volé dans ma maison le lendemain du cambriolage. j,ai etai jugé est jai eu une peine d'un ans ferme et 2 avec surcis sauf ke jai eu peur et suis partie combien de temps doije attendre avan de rentrer chez moi? car je suis jeune et jai une copine qui ma suivie et jaimerais avoir des enfants et une vie normal pouvait mexpliquer commen faire pour rentrer? merci davance

Par alterego, le 21/11/2014 à 20:11

On ne peux pas l'écrire dans ce forum, donnez votre adresse.

Par Manontomba, le 26/11/2014 à 17:32

Merci voici une autre adresse pour me joindre tombarellomanon@gmail.com c une amie qui me conseil